



Politique en matières autochtones

EACOM Timber Corporation s'est engagée à reconnaître et à respecter les droits et le savoir traditionnel des peuples autochtones, notamment ceux des territoires traditionnels sur lesquels EACOM y exerce des activités.

EACOM comprend l'importance des forêts associées au bien-être social, économique, environnemental et culturel des peuples autochtones.

EACOM s'est engagée à partager des opportunités économiques par la participation active des peuples autochtones dans les activités quotidiennes de la récolte de bois, la transformation du bois et les travaux de sylviculture.

En particulier, EACOM s'engagera à :

- Reconnaître et respecter les droits ancestraux issus de traités des peuples autochtones
- Comprendre et respecter le savoir traditionnel relié à la forêt
- Protéger les sites spirituels, historiques ou culturels connus
- Se pencher sur l'utilisation de produits forestiers non ligneux importants aux peuples autochtones là où EACOM a la responsabilité de la gestion forestière
- Répondre avec diligence aux demandes et aux inquiétudes des peuples autochtones
- Rechercher à développer des relations d'affaires avec les entrepreneurs et les communautés autochtones locales
- Promouvoir l'embauche de personnes autochtones qualifiées à l'intérieur des activités de l'entreprise et encourager cette approche avec les entrepreneurs associés à EACOM
- Soutenir l'éducation et la formation des peuples autochtones pour accroître leur admissibilité à l'embauche

Juin 2017

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jeff Webber".

Jeff Webber

Vice-président exécutif et chef de l'exploitation

